

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le quatre avril, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 28 mars 2025.

### DÉCISION N° DB2025\_020 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ADHÉSION UDOTSI 71

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 04 avril 2025,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-138 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Bureau exécutif, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la compétence de la Communauté de Communes Le Grand Charolais en matière de promotion du tourisme,

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion à l'association **UDOTSI 71 (Union Départementale des Offices de Tourisme)** pour l'année 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 04 avril 2025,

**Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** De renouveler l'adhésion à l'association UDOTSI 71 (Union Départementale des Offices de Tourisme) pour l'année 2025 et de régler la somme de 100 € au titre de cette adhésion.

**Article 2 :** D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondante

**Article 3:** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

**Article 3:** La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de membres en exercice : 21	Secrétariat de séance assuré par : Patrick BOUILLON
Membres présents à la séance : 11	Votants : 11

**Membres présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, David BÊME, Daniel BERAUD, Patrick BOUILLON, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Bérénice PORTIER, Nicolas LORTON

**Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Daniel MELIN, Jean-Marc NESME, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 4 avril 2025  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**